



Die Kaminfeger
Les Ramoneurs
Gli Spazzacamini

Rapport annuel 2015



Sommaire

Infos éditeur



Président central	3
Secrétariat	4
Communication	5
Technique	6
Formation	7
Commission Assurance Qualité	8
Formation des maîtres	9
Assurance et Immeubles	10
Finances	11
Bilan	12
Rapport de révision	12/13
Comptes de résultat	13
Commerce	14
Organes	15
Comité central	15

ASMR Association Suisse
des Maîtres Ramoneurs
Renggerstrasse 44
5000 Aarau
Tél. 062 834 76 66
Fax 062 834 76 69
info@kaminfeger.ch
www.ramoneur.ch

Photo de couverture: Choix de photos que l'ASMR a fait réaliser pour son site Internet.

Photos: Heiner Grieder. Collage: Claudia Walter.

La cheminée spectaculaire de l'hôpital Triemli à Zurich.
Photo: Martin Bürgler

Un défi face à la politique environnementale 2030-2050

Notre profession directement visée par la propagande contre les énergies fossiles.

Assemblée des délégués

L'Association des Maîtres ramoneurs Schwyz / Uri nous a accueillis au bord du lac des Quatre-Cantons, à Brunnen, par un temps magnifique, une vue féérique sur le Bürgenstock et la prairie du Rütli, berceau de notre identité nationale. La soirée du vendredi au Swiss Holiday Park à Morschach avec une vue exceptionnelle, un repas et un accompagnement musical a ravi les 120 invités. Le samedi matin, l'Assemblée des délégués a tenu ses assises dans la salle (Mythen) du Seehotel Waldstätterhof. Les accompagnantes ont pu flâner dans les rues de Brunnen, marcher dans les montagnes avoisinantes, faire un tour en bateau et visiter le musée Victorinox. La soirée de gala avec apéritif, qui s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse, a été très appréciée.

Je remercie l'Association Schwyz / Uri, ainsi que son président d'organisation pour leur travail et la qualité de l'accueil.

Comité Central

Je suis heureux de pouvoir compter sur un nouveau membre au CC en la personne de Paul Grässli qui saura amener de nouvelles idées. Paul reprendra le dicastère Communication, car Thomas Lüthy quittera le comité central en juin 2016, après 15 ans. Je remercie d'ores et déjà cordialement Thomas pour tout ce qu'il a apporté à notre profession.

Personnel

Depuis l'arrivée de Stéphane Gisi, en août 2014, l'ambiance au sein de notre staff est très bonne, la complicité avec le président central est franche. Ces nouvelles relations facilitent le travail. Nous avons malheureusement un départ à mentionner au sein du secrétariat. Viviane Meyer attend un enfant et ne travaillera donc plus pour notre association. Je lui souhaite une heureuse vie de maman et la remercie pour son travail.

Eschfoe

Du 26 au 28 août 2015, j'ai accompagné Stéphane Gisi au congrès de l'Eschfoe en Allemagne, à Mülheim, où se trouve la plus importante école de formation du pays. Chaque pays représenté a fait un rapport sur l'évolution et les problèmes de notre profession dans les différentes régions d'Europe. L'organisation, plus ou moins sérieuse, diffère grandement d'un pays à l'autre. En 2016, l'assemblée de l'Eschfoe se déroulera en Italie, à Vérone.

Objectif 2016

Malgré tout le travail de la commission tarifaire et du comité central, le préposé à la surveillance des prix n'accepte pas une hausse du tarif de plus de 10 pour cent. Une hausse supérieure serait, selon lui, inconcevable. Le groupe de travail prie donc les présidents de s'adresser directement aux instances de leur canton respectif, car il est difficile de prévoir le moment de décision de «Monsieur Prix».

Les statuts présentés en avril 2015 n'ont pas été acceptés par la Conférence des présidents. Cette dernière demanda que l'on prépare une nouvelle mouture en tenant compte des remarques exprimées.

La commission remet l'ouvrage sur le métier pour une nouvelle présentation en automne 2015, en apportant les modifications souhaitées. A cette date, la Conférence des présidents redemande une nouvelle étude de ces statuts. La commission a donné jusqu'au 23 décembre 2015 pour soumettre de nouvelles propositions. En janvier - février 2016, les modifications demandées seront intégrées par la commission et les statuts seront présentés à la Conférence des présidents au printemps 2016 pour approbation, accompagnés du règlement.

Mon objectif majeur est de mettre sur pied une table ronde avec les importateurs de chaudières, l'Union pétrolière, les Gaziers, les réviseurs de brûleurs, réviseurs de citernes et livreurs de gaz et de mazout.

La nouvelle politique énergétique nous concerne tous et nous devons nous regrouper pour défendre nos intérêts. Il faut que les professionnels de la branche s'expliquent pour déterminer qui fait quoi et comment.

Remerciements

Merci à tous les membres du comité central pour l'excellente harmonie qui règne au sein de notre groupe. Je remercie les présidents cantonaux, les présidents et les membres des commissions, les enseignants, les maîtres formateurs et les experts pour leur travail. Merci à tout le personnel d'Aarau, merci à nos lecteurs, nos annonceurs et partenaires pour leur fidélité et leur soutien.

Marcel Cuenin

L'association se prépare pour le futur

En raison des tendances qui se dessinent dans les cantons pour plus de marché et moins de régulation, l'Association Suisse des Maîtres Ramoneurs est incitée à agir. Elle renforce la collaboration avec les branches connexes.

Pour notre branche et notre association l'année 2015 aura été jalonnée de défis à relever et 2016 s'annonce tout aussi intense, sinon plus.

Au niveau politique, divers cantons ont posé leurs marques pour le futur. On y découvre une nette tendance pour plus de marché et moins de régulation. Face à ces tendances, l'association ne se désengage pas, au contraire, elle relève les défis et lance la révision des statuts et règlements, diverses motions pour la hausse des tarifs et un nouveau site internet avec le shop du ramoneur.

En plus de cela, elle initiera en cette année 2016 un processus de développement d'une solide stratégie pour le futur, comprenant une vision, voire une mission. Les organes et les instances de l'ASMR y participeront et contribueront largement à la réussite de ce projet. En outre, au niveau tactique, le comité central et les hauts responsables chercheront en 2016 à intensifier et à faire avancer la collaboration avec les branches attenantes.

Depuis le printemps 2015, nous formons les

contremaîtres ramoneurs et ramoneuses. A l'occasion de la session professionnelle de novembre 2016, nous remettrons les premiers diplômés et les titulaires pourrions appliquer les compétences et connaissances acquises dans l'intérêt de leurs clients. Dans le courant de l'année dernière, la solution associative présentée dans le domaine de la protection incendie a pu être mise en œuvre avec succès. Ce modèle sera poursuivi cette année et la collaboration avec l'AEAI sera intensifiée et – si nécessaire – améliorée.

Grâce à la fidélité et à la satisfaction des ramoneurs et ramoneuses qui se fournissent chez nous et grâce à la haute qualité des produits et au professionnalisme de notre équipe de vente, l'année dernière, notre commerce a clôturé légèrement au-dessus du niveau de l'année précédente.

L'an dernier a également été marqué par une certaine fluctuation au niveau du personnel. Des départs, en partie dus à la maternité, ont exigé de gros efforts sur le plan des opérations et organisations internes. Le changement de personnel s'est passé sans heurt, grâce à la flexibilité et à la grande disponibilité de chacun et de chacune et aussi grâce à la chance d'avoir bien pu repourvoir les postes vacants. Je suis très heureux d'amorcer une nouvelle année qui s'annonce captivante, avec une équipe bien composée et bien motivée.

Nous remercions chaleureusement chacun et chacune pour son engagement et sa fidélité envers l'Association Suisse des Maîtres Ramoneurs. Nous nous réjouissons de poursuivre une collaboration fructueuse en 2016!

Stephan Gisi



Debout de gauche à droite: Lilian Hablützel, Anita Wüthrich, Viviane Meyer, Stephan Gisi et Susanne Münch.
Devant: Manuela Angst et Kurt Stoller.

Les négociations tarifaires se poursuivront

Le préposé à la surveillance des prix rejette les propositions de l'Association Suisse des Maîtres Ramoneurs. Néanmoins, le démissionnaire Thomas Lüthy tire un bilan positif de l'année écoulée et de toute sa période au service de l'association.

Voici mon dernier rapport comme membre du CC, après plus de trois périodes administratives au sein de ce groupe. Le CC a connu durant cette période des phases de bousculade et de mise en œuvre, tentant d'orienter notre image et nos compétences pour que le ramoneur trouve encore sa légitimation à l'avenir.

S'agissant des travaux de maintenance sur les installations de combustion, la concurrence se ressent. Les entreprises de brûleurs et de chaudières proposent déjà des services étendus dans le but d'écartier le ramoneur du marché. Le CC a donc décidé d'intensifier le développement stratégique de notre profession à partir de 2016. Il en va moins du logo ou des slogans pertinents, que de la manière dont nous serons capables d'adapter nos entreprises aux tendances nouvelles. Un groupe de travail planchera sur ce sujet ambitieux. Toutes impulsions et idées fraîches venant des cantons seront bien accueillies. Des idées ouvertes, non conventionnelles et sans partis pris tendant à rendre la profession de ramoneur concurrentielle et intéressante pour le client.

Avec les structures actuelles monopolistiques, nous évoluons dans un marché protégé, avec prestations de services et prix réglementés. Ce système est de plus en plus remis en question dans les cantons. L'expression « libre marché » semble être le maître mot. Un phénomène qui exerce un certain impact sur notre style de vie actuel. Une ouverture du marché nous contraint à chercher de nouvelles voies pour survivre. Quelques uns y parviennent mieux que d'autres. Mais une chose me paraît essentielle et indispensable: Tout ramoneur et toute entreprise doivent pouvoir s'identifier à une image professionnelle moderne. Un devoir incontournable si l'on veut transmettre à nos clients confiance et authenticité.

Passons maintenant à d'autres sujets:

En 2016, les négociations seront toujours en cours. L'année dernière, un groupe de travail a calculé le tarif horaire et élaboré les documents à l'attention du préposé à la surveillance des prix. Ce dernier demande d'ordinaire encore toute une série de pièces justificatives. Il refuse catégoriquement une augmentation de presque 30 pour cent. Il juge déraisonnable d'aller au-delà de 10 pour cent. Nous menons un dialogue

consensuel avec les autorités et espérons arriver à une adaptation du tarif horaire, même s'il s'agissait pour le moment d'une augmentation modérée. Le «libre marché» présente la meilleure occasion pour se dégager de cette imposition des prix. Est-ce la bonne voie à emprunter? Nous verrons bien si nous sommes encore bienvenus chez les clients.

Les formations de base et continue s'adaptent en permanence aux nouvelles demandes, exigences et tâches de notre profession. Alors que la procédure de qualification (anciennement EFA) n'a que 3 ans, elle figure déjà sur la liste des objets de révision pour cette année. Les objectifs de formation doivent être adaptés tous les cinq ans aux changements encourus dans une profession. Ici aussi, les autorités sont d'avis que les temps changent et que les habitudes ne sont pas valables pour l'éternité.

Je tiens à remercier tous les maîtres ramoneuses et ramoneurs qui m'ont accordé leur confiance tout au long des années passées au comité central. Je remercie aussi ceux qui, par leurs critiques, m'ont poussé à revoir mes idées. Un grand merci à Ruth Bürgler, notre rédactrice du journal et à Stéphane Gisi et son équipe, en particulier à Susanne Münch, pour l'excellente collaboration et - last but not least - au Président Marcel Cuenin et à mes collègues du CC. Je souhaite que mon successeur s'emploie avec la même ardeur et satisfaction aux tâches de l'association.

Je n'ai pas l'intention de me réduire au silence. A l'avenir aussi, je n'hésiterai à prendre la parole et à exprimer mon opinion.

Thomas Lüthy

Apprendre et transmettre le savoir

La commission technique entretient des contacts réguliers avec l'Office fédéral de l'énergie, l'AEAI et les fabricants de chaudières et de filtres à air. La session professionnelle bien fréquentée a passionné les visiteurs et l'année intense de la commission s'est ainsi achevée sur une note positive.

Nouvelles prescriptions de protection incendie

Les changements intervenus au cours de l'année 2015 se rapportaient aussi aux ramoneurs.

Les nouvelles prescriptions de protection incendie de l'AEAI sont entrées en vigueur au 1er janvier 2015. La nouvelle structure et les nouvelles désignations ont semé la confusion. L'instruction des associations cantonales et en partie des établissements cantonaux d'assurance incendie a désamorcé la polémique.

En tant que représentant du dicastère Technique au comité central, j'ai participé aux entretiens portant sur l'introduction de l'Eco Design européen, ce qui me permet de transmettre directement les informations à l'AMR.

L'énergie bois joue un rôle infime

L'ASMR a tenu un stand à la 8e Journée des Entreprises Bois à Bienne animé par Stéphane Gisi et moi-même. Les forums de discussions et les exposés très informatifs ont permis de conclure que l'énergie bois joue un rôle infime dans la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Stéphane et moi-même avons tout de même pu expliquer à quelques visiteurs le sens et la nécessité de notre travail sur les petites et les grandes installations de combustion.

Les voyages sont formateurs

En février, nous avons eu une séance commune avec les représentants de la commission technique SPC (aujourd'hui: feu suisse). La déclaration de conformité ainsi que l'usage du numéro AEA1 ont été les sujets principaux. Les 7 et 8 mai, la commission technique s'est déplacée à travers la Suisse pour visiter des entreprises, des installations et des artisans qui sont en relation avec notre profession. Le voyage commença à Sursee, avec l'inspection d'un électrofiltre APF dans une installation de chauffage à distance. Ensuite, c'est Erwin Högger qui nous a reçus à Heimiswil, près de Burgdorf. Le maître ramoneur à la retraite fabrique des outils et des aménagements pour les véhicules de ramoneurs. A Belp, nous avons été accueillis dans les nouveaux locaux de l'entreprise HSB (représentation Weishaupt). Dans le cadre d'une visite guidée, nous avons eu accès au local de vente, aux bureaux, au stock, aux locaux techniques et de formation avec laboratoire et divers appareils. Nous avons eu droit à une peti-

te leçon se référant au ramoneur, avant de passer à la partie récréative.

Le deuxième jour nous a conduits dans les entreprises Rieben et Liebi, qui ont leur siège à Oey-Diemtingen, dans l'Oberland bernois. Là aussi, la visite des entreprises et l'échange d'expériences ont été au premier plan. (Voir article dans le journal du ramoneur)

Feuilles techniques

La commission a rédigé de nouvelles feuilles techniques pour les générateurs de chaleur. Après vérification, elles ont été mises en ligne et cela a été communiqué aux membres par e-mail.

S'agissant des feuilles techniques, à l'avenir la commission aura plus souvent recours aux instructions de maintenance et de montage des fabricants. Ces documents sont rédigés de manière professionnelle et compréhensible, et bien imagés. Là où une documentation utile pour notre travail existe déjà, nous cherchons des solutions avec les fabricants, afin de pouvoir les utiliser.

Journée technique des présidents de commission

Le 21 octobre 2015, à la Haute école spécialisée de Bienne - sujet: Mesure des petits chauffages à bois. Nous avons pu démontrer l'influence considérable de l'exploitant ou du combustible sur les valeurs d'effluents et comment exécuter correctement une mesure.

Journée professionnelle ASMR

La session professionnelle s'est déroulée à Aarau, le 11 novembre. Les sujets ont porté sur la communication pour des groupes ciblés et la publicité par les entreprises de ramonage.

Au cours de l'année 2015, la tendance à la libéralisation du service de ramonage a connu une nouvelle flambée dans divers cantons. Ces thèmes prennent de l'importance pour survivre dans un marché libéralisé et s'adressent plus précisément aux «monopolistes».

Groupe de travail / séances / sessions

En tant que membre du CC, j'ai assisté en 2015 à différents événements ou groupes de travail en qualité de délégué.

La participation à diverses sessions spécialisées m'a beaucoup apporté sur le plan des nouveautés. Le networking a joué ici un rôle primordial. Entretenir un bon réseau est capital pour une association.

Perspectives

En 2016, de nombreux défis et de nouvelles tâches nous attendent. Je me réjouis de les relever et de chercher des solutions avec mes collègues de la commission et le comité central.

Je compte sur une année 2016 captivante et couronnée de succès.

Charly Feuz

Le virage dans la formation professionnelle abordé avec sérénité

La nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle a introduit en 2014 une nouvelle procédure de qualification. La mise en œuvre n'a pas été simple mais s'est déroulée avec succès, grâce au digne et courageux engagement du corps enseignant.

Au cours de sa formation, l'apprenti (e) ramoneur / ramoneuse veille au bon fonctionnement des installations thermiques, contrôle et nettoie les installations thermiques alimentées aux combustibles gazeux, liquides et solides. Ils apprennent à mesurer les émissions des installations de chauffage alimentées au gaz et au mazout, à contrôler, dans certaines régions, les chauffages à combustibles solides au regard de leur conformité aux exigences en matière de protection de l'air.

Travaillant de manière autonome, il conseille également la clientèle de manière compétente pour les questions d'énergie, que ce soit dans l'assainissement ou le remplacement d'installations de chauffage mais également en cas de nouveau système de chauffage, argumentant le produit adapté. Ce collaborateur qualifié est le fruit d'un apprentissage aux exigences élevées. Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la formation professionnelle de ramoneuse/ramoneur et de la procédure de qualification de 2014 dont la 1ère volée d'apprentis a obtenu son certificat fédéral de capacité voici bientôt une année, les apprentis et les enseignants ont abordé le virage avec satisfaction. Il n'est pas évident d'aborder un changement de structure, de méthodologie et je tiens à féliciter les enseignants pour leur dévouement.

Perspectives de perfectionnement

Contremaître ramoneur / ramoneuse, c'est parti

Adoptée par le Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI) à Berne le 20 mai 2015, cette nouvelle formation de contremaître ramoneur / ramoneuse a commencé au printemps 2015. Une année plus tard, les heureux détenteurs et détentrices du diplôme pourront mettre à profit leurs compétences acquises.

Remerciements

Par ces quelques lignes, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans la formation, particulièrement Susanne Münch, notre assistante de direction qui gère la partie administrative de l'ensemble de la formation, le corps enseignant, la commission d'Assurance Qualité ainsi que toutes les entreprises formatrices et les responsables des apprentis qui assument cette tâche ô combien importante qu'est la formation, qui investissent une partie de leur temps pour assurer la pérennité du niveau de formation actuel dans notre profession.

Laurent Dousse



La formation continue supérieure nous tient en haleine...

La mise en œuvre de la formation de contremaître-ramoneur, un projet de longue haleine, a été l'un des points forts de cette année, mais aussi les adaptations et compléments dans les modules spécialisés ont pris beaucoup de temps.

C'est avec plaisir et une pointe de fierté que la CAQ a donné le feu vert pour la formation du contremaître-ramoneur, après l'approbation sans recours du règlement d'examen par le SEFRI. Un merci chaleureux à tous ceux qui ont contribué à la bonne réussite de cette nouvelle formation certifiée. Ce brevet vient combler la lacune entre le diplôme d'apprentissage et le diplôme de maître ramoneur.

Il était urgent de revaloriser notre formation, car les structures des entreprises membres ont fortement évolué ces dernières années et les exigences posées à la formation initiale et formation continue des travailleurs n'ont cessé d'augmenter. L'intérêt que les ramoneurs manifestent pour la formation est intact et ce, dans toute la Suisse. Dans les régions où l'examen de maîtrise n'est plus exigé, nous constatons malheureusement un recul notable dans la formation de base et formation continue, à tous les niveaux de la formation. Nous voulons faire en sorte de contrer cette tendance! Nous remercions les entreprises qui offrent à leurs employés des opportunités de formation initiale et continue.

Les modules spécialisés

L'andernier, les modules de «Gestion» et «Optimisation du chauffage» ont été lancés comme cours pilote dans le cadre de la formation de contremaître-ramoneur. Les deux modules ont été très bien accueillis et les cours se poursuivront l'an prochain au même rythme. Le module de protection incendie a été dispensé pour la première fois cette année sur la base des nouvelles prescriptions en la matière. Les intervenants ont dû relever des défis, notamment en raison des conditions d'examen opaques de l'AEAI et de la remise à jour de la matière d'enseignement.

Quatorze personnes dans toute la Suisse ont suivi cette année le module «Travaux pratiques de ramonage». Sept ont passé les examens avec succès. Cette année aussi, la quote-part d'échec est malheureusement élevée. Souvent, cela vient du fait d'un manque d'expérience professionnelle. Dès l'an prochain, ce module fera partie de la formation du contremaître-ramoneur. Au printemps 2016, les experts seront instruits durant une journée de formation continue sur les nouveaux déroulements de l'examen. Désormais, dans toutes les notes partielles (bois/mazout/gaz/instruction des apprentis) il faudra avoir obtenu au

minimum la note 4.0 pour que l'examen soit considéré comme réussi. En contrepartie, seules les parties de l'examen où les notes étaient insuffisantes devront être répétées.

Travaux de diplômes 2015

Les travaux de diplôme de cette année ont porté sur la «Maintenance de la technique de sécurité des installations de combustion» et la «Taille optimale de l'entreprise pour engager un personnel qualifié dans l'administration». Ces sujets ont été le principal centre d'intérêt pour les neuf candidats pendant six semaines. Les résultats ont été à la hauteur! Lors de la prochaine Assemblée des délégués, nous aurons le plaisir d'accueillir dans nos rangs huit nouveaux maîtres.

Démissions

Au cours de cette année, la CAQ a eu le regret de prendre congé de deux de ses membres Sandro Salvi et Jean-Daniel Wampfler. Je les remercie cordialement de leur participation active à cette commission et leur souhaite mes meilleurs vœux pour le futur. Leurs successeurs se nomment Daniel Bieri et Alexandre Pisler. Je suis heureux de savoir qu'il y aura toujours des personnalités prêtes à s'engager en faveur du développement de notre profession.

Nous resterons vaillants en 2016...

Hannes Messmer

A la recherche de nouveaux apprentis et personnes qualifiées

L'Union du corps enseignant professionnel (UCEP) s'est réunie les 25 mars et 30 octobre 2015, à Olten. Les enseignants se mobilisent pour dispenser une formation uniforme dans toutes les écoles professionnelles. Ils intensifient pour cela les échanges d'expériences.

Suite à la maladie de Peter Lanz en 2015, j'ai assumé la responsabilité de l'Union du corps enseignant professionnel à sa place. Au nom du corps enseignant, je souhaite à Peter Lanz un bon déroulement du processus de guérison. Dès 2016, René Zünd prendra la direction de notre groupe.

Ordonnance sur la formation (ORFO)

Nous commençons à sentir les effets de la nouvelle ordonnance sur la formation dans la pratique. Les plans d'enseignement cadres prennent pied dans les lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises).

A l'école professionnelle de Winterthour, il a été très utile d'avoir invité les formateurs et maîtres au début de l'apprentissage pour une matinée d'information au centre professionnel. Ainsi, les personnes en formation et les formateurs professionnels ont pu se rendre compte de la mise en œuvre de l'ORFO et des détails contenus dans le plan d'enseignement cadre à l'école, dans l'entreprise et dans les CIE.

Procédure de qualification (PQ)

Il s'est avéré judicieux d'utiliser le même examen écrit dans toutes les écoles spécialisées de Suisse alémanique et romanche. Afin d'assurer une appréciation uniforme, les travaux sont corrigés par un enseignant professionnel et vérifiés par un autre expert, dans presque toutes les écoles. Cette manière de procéder s'avère être à l'avantage des candidats aux examens.

Manuels scolaires

Les nouveaux manuels scolaires, dont les chapitres «Bases» et «Protection incendie / Installations thermiques» sont divisés en années d'apprentissage, subissent toujours des adaptations et des corrections dans le but d'actualiser la matière en continu.

Cours technique de mesure MT1 et MT2

En 2015, 38 personnes en formation ont suivi le module MT1, dont 34 ont réussi l'examen au premier essai. Seuls 4 candidats ont dû répéter l'examen.

En avril 2015, 49 personnes en formation se sont

présentées à l'examen du module MT2 (+ 1 personne pour la seconde fois).

45 personnes ont passé l'examen avec succès, dont six candidats ont obtenu la meilleure note (6.0) à l'examen du MT2.

Les enseignants nouveaux et démissionnaires

A l'UCEP, nous avons accueilli quelques nouveaux instructeurs, notamment Michel Bolli (Winterthour), Bernhard Wüthrich (Berne) et Stefan Huber (Olten). Je souhaite aux nouveaux collègues un bon départ et plein succès dans leur activité.

Björn Hauert (Berne), Daniel Straub (Winterthour) et Peter Lanz (Olten) ont cessé l'enseignement au service de la relève professionnelle dans les centres de formation.

Au nom de l'ASMR et de l'UCEP, je remercie les personnes précitées pour leur engagement et leur souhaite le meilleur à venir.

Rechercher des apprentis

D'après les statistiques, nous prévoyons une baisse constante du nombre de jeunes qui quittent l'école d'ici 2019. Cela aura des répercussions sur le nombre de nos apprentis. Nous allons devoir amplifier nos efforts à tous les niveaux, afin de maintenir le nombre des personnes en formation et par là même le nombre de personnes qualifiées dans notre profession.

Vous trouverez d'autres détails sur l'évolution du nombre de jeunes qui quittent l'école sur le site Web de l'Office fédéral de la statistique, titre de la publication «Perspectives de la formation Scénarios 2015-2024».

Merci...

... à tous les enseignants professionnels qui ont coopéré activement à l'UCEP;

... à tous les formateurs dans les cours de technique de mesure et les cours interentreprises;

... à tous les collaborateurs au secrétariat de l'ASMR et à ceux qui s'engagent «en coulisses».

... pour leur agréable collaboration avec chacun en faveur de notre relève professionnelle.

Peter Gentner

Statut d'indépendant: règles à observer!

Depuis le début 2015 les employées enceintes perçoivent une indemnité. L'évolution de ces coûts sera suivie. Suva rend attentif aux règles à observer lors de l'engagement de travailleurs indépendants.

Caisse d'indemnisation aux militaires (CIM)

La première séance, sous ma direction, s'est déroulée le 20 mai 2015, à Berne. Le secrétaire de la Caisse AK105, Thomas Hediger, fit un commentaire détaillé sur les comptes annuels 2014 et sur le rapport de l'organe de révision OBT. Le bilan porte sur un capital supérieur à 1,5 million de francs. Le degré de couverture se monte à près de 300 pour cent. L'indemnité de grossesse est entrée en vigueur en janvier 2015 ; elle a été approuvée avec effet rétroactif par la Conférence des présidents du printemps 2015. Cette allocation a été allouée à sept femmes durant l'année 2015. Selon les données de la caisse, toutes étaient employées à temps partiel. Ces prochaines années, nous pourrons émettre un pronostic sur les coûts engendrés par cette assurance. La cotisation CIM est maintenue pour le moment à 0,4 pour cent.

AK 105

Le comité de la Caisse de compensation AK 105 a siégé le même jour. J'ai été élu au comité à la place de Martin Kuster. Martin Kuster a assumé cette fonction depuis 2002; on lui a rendu hommage et fait un cadeau. Thomas Hediger, responsable de la caisse AK 105, a encore une fois rendu attentif au site «PartnerWeb». Les entreprises qui annoncent les salaires en fin d'année par ce biais reçoivent une ristourne.

Helsana-Assurance

Le contrat collectif de l'ASMR avec l'assurance-maladie Helsana reste en vigueur et nos membres, ainsi que leurs familles bénéficient d'un rabais de 15 pour cent sur les assurances complémentaires. Il est vivement conseillé d'en faire usage, car de telles conditions présentent des avantages éloquentes.

Suva

Il n'y a rien de particulier à signaler dans ce contexte. Je voudrais simplement revenir sur le thème de freelancer et recommande à tous les membres qui occupent des employés au statut indépendant de se procurer la brochure de Suva «Exercez-vous une activité indépendante».

Hansruedi Breitschmid

Une réduction de loyer favorise le bon climat avec les voisins

Les coûts d'entretien et d'aménagement des deux immeubles à la Renggerstrasse à Aarau restent dans le cadre du budget. A la demande des locataires, les loyers ont été adaptés à la baisse des intérêts.

Les points principaux en bref:

Au siège de l'ASMR à la Renggerstrasse 44, le nettoyage de tous les sols – et si nécessaire leurs remplacements – a été budgété. La rénovation des toilettes est prévue pour 2016, au plus tard 2017.

La partie jardin et terrasse du nouvel immeuble à la Renggerstrasse 42 a été achevée. Comme promis, les toiles solaires ont été montées dans l'appartement en attique.

En automne 2015, l'administration immobilière du secrétariat de l'association a communiqué à nos cinq locataires, qu'en raison d'une réduction du taux de référence à 1,75 pour cent, le prix du loyer pourra être légèrement diminué en avril 2016. Les gérances

immobilières ont l'obligation d'approuver les demandes faites de la part des locataires. Notre association étant attachée aux bons rapports de voisinage, elle a accordé de manière proactive une réduction mensuelle entre 50 et 90 francs.

Nos locaux à l'école professionnelle d'Oltén sont dans un état raisonnable.

Werner Rüegg

Coûts engendrés par un changement de personnel imprévisible

Le dicastère Finances boucle l'exercice avec un gain annuel positif de Fr. 15'000.-, à savoir que ce résultat provient principalement du commerce et de notre clair-voyance s'agissant de l'immobilier.

Finances

Malheureusement, Esther Schmidmeister nous a quittés pour relever un nouveau défi. Elle a été remplacée à la comptabilité par Manuela Angst, une personne compétente. Cette dernière travaille dans notre dicastère depuis la mi-août. Madame Angst s'est bien mise au courant et a déjà établi avec professionnalisme un bilan de clôture annuelle, en collaboration avec notre secrétaire général.

Commerce

Le succès du commerce confirme les qualités de notre équipe de vente. En dépassant de 82'000 francs le chiffre d'affaires de l'an dernier, nous affichons un très bon résultat. La fidélité des clients a été honorée comme de coutume par diverses actions et le bonus annuel. Les vendeurs continueront d'être à votre service et de vous donner de bons conseils.

Cours

Les cours de formation diversifiés ont été bien fréquentés. Cette année encore, la nouvelle offre de cours en protection incendie (AEAI) a connu un bon taux de participation. Les cours de contremaître, feuco et CFST ont contribué à un bilan réjouissant, bien qu'il soit cette année légèrement déficitaire. J'ai la conviction qu'une bonne formation a son prix et qu'elle constitue un investissement dans l'avenir. Je remercie tous les intervenants et organisateurs de cours pour leur engagement inlassable.

Journal professionnel

Cette année aussi, les membres de la rédaction ont su mettre sur pied six éditions captivantes avec

des articles spécialisés de bonne qualité. Grâce au grand engagement dans le domaine publicitaire, les revenus ont augmenté et le journal est à nouveau financièrement autonome.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres arrivent au niveau de l'an dernier, mais on perçoit cette année aussi une légère régression.

Cela tient en partie à la réorganisation des services de ramonage dans notre pays. Nous aimerions prendre en compte cette problématique dans le cadre de la révision des statuts.

Immeubles

La réalisation de l'immeuble à la Renggerstrasse 42 a été une bonne décision. Les appartements sont bien loués et génèrent un rendement qui a une influence positive sur notre exercice comptable annuel.

Clôture de l'exercice

Le résultat de l'exercice s'avère réjouissant. Comme relevé plus haut, nous devons ce résultat satisfaisant à la bonne marche des affaires du commerce et aux recettes locatives. Il s'avère en outre que, mis à part ces recettes supplémentaires, quelques postes de dépenses ont légèrement reculé, ce qui a aussi contribué à ce bon résultat.

Comme vous le savez, grâce à l'engagement des collaborateurs au secrétariat, nous avons pu réaliser vers la fin septembre un nouveau site Internet avec un shop en ligne restructuré. Le budget pour ce projet n'a pas été entièrement épuisé. Cela contribue aussi à ce que nous pouvons boucler les comptes de l'année écoulée avec un gain de près de 15'000 francs. Au vu de ce résultat, nous poursuivrons avec enthousiasme d'autres projets, tels que les «statuts» et la «stratégie du ramoneur».

Remerciements

Je remercie tous les collaborateurs et collaboratrices ainsi que toutes les commissions du bon travail fourni et de leur engagement.

Hansruedi Breitschmid

Bilan

	2015		2014	
	Fr.	%	Fr.	%
ACTIF				
Fonds de roulement				
Liquidités	624 717	14.5	430 645	9.9
Créances	28 571	0.7	59 944	1.4
Stock de marchandises	174 000	4.0	196 000	4.5
Actifs transitoires	29 150	0.7	54 122	1.2
Fonds de roulement total	856 438	19.9	740 711	17.1
Investissements mobiliers	10 203	0.2	10 203	0.2
Investissements immobiliers	3 447 601	79.9	3 586 001	82.7
Capital investi	3 457 804	80.1	3 596 204	82.9
Actif total	4 314 242	100.0	4 336 915	100.0
PASSIF				
Créances à court terme	649 373	15.1	899 087	20.7
Créances à longs termes	2 996 850	69.5	2 784 900	64.2
Capital étranger total	3 646 223	84.5	3 683 987	84.9
Fortune de l'association	652 928	15.1	646 136	14.9
Bénéfice annuel (- = perte annuelle)	15 091	0.3	6 792	0.2
Capital propre	668 019	15.5	652 928	15.1
Passif total	4 314 242	100.0%	4 336 915	100.0

Rapport de révision

Conformément à notre mandat, nous avons vérifié la tenue des comptes et procédé à la révision détaillée de l'exercice comptable (bilan et comptes de résultats) de l'Association Suisse des Maîtres Ramoneurs (ASMR) arrêté au 31 décembre 2015, concernant la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

La responsabilité de la comptabilité d'exercice incombe au

comité central, tandis que notre mission consiste à la vérification et à l'évaluation des comptes. Nous confirmons remplir les conditions légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les principes professionnels en vigueur en Suisse, demandant que la vérification soit planifiée et réalisée de manière à déceler toutes anomalies, avec une assurance raisonnable. Nous avons examiné les positions et données des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. Nous avons en outre évalué l'application des principes déterminants dans

Comptes de résultats

PRODUIT			2015		2014	
	Budget 2015	%	Fr.	%	Fr.	%
Produit commerce	2 668 400	63.3	2 665 396	61.7	2 589 920	59.6
Produit formation	1 004 000	23.8	1 145 079	26.5	1 211 955	27.9
Produit journal	117 250	2.8	120 761	2.8	121 795	2.8
Produit services	55 000	1.3	24 865	0.6	55 310	1.3
Produit cotisations	371 000	8.8	365 644	8.5	366 656	8.4
Chiffre d'affaires net	4 215 650	100.0	4 321 745	100.0	4 345 636	100.0
Dépense directe	3 032 500	71.9	3 051 007	70.6	3 093 468	71.2
Bénéfice brut 1	1 183 150	28.1	1 270 738	29.4	1 252 168	28.8
Frais de personnel	774 500	18.4	737 814	17.1	774 853	17.8
Bénéfice brut 2	408 650	9.7	532 924	12.3	477 315	11.0
Dépenses p. locaux et entretiens	165 500	3.9	154 385	3.6	173 523	4.0
Frais d'administration	284 000	6.7	344 259	8.0	320 597	7.4
Frais publicité, autres frais d'exploitation	64 000	1.5	77 549	1.8	16 298	0.4
Dépense financière	1 800	0.0	445	0.0	5 568	0.1
Frais d'exploitation total	515 300	12.2	576 638	13.3	515 986	11.9
Résultat immeubles total	109 000	2.6	60 735	1.4	49 854	1.1
Résultat d'exploitation avant impôts	2 350	0.1	17 021	0.4	11 183	0.3
Impôts directs	7 000	0.2	1 930	0.0	4 391	0.1
RÉSULTAT ANNUEL	- 4 650	-0.1	15 091	0.3	6 792	0.2

la reddition des comptes, les décisions essentielles en matière d'évaluation, ainsi que la présentation de la comptabilité d'exercice dans son ensemble. Nous estimons notre révision suffisamment fondée pour porter une appréciation.

Sur la base des travaux de révision, nous avons constaté que: le bilan et les comptes de résultats correspondent à la comptabilité la comptabilité est tenue en bonne et due forme la présentation de la situation de fortune et des résultats

d'exploitation sont conformes aux règles générales reconnues dans le commerce les dispositions légales et les statuts sont respectés. Nous recommandons à l'Assemblée des délégués d'approuver la comptabilité d'exercice 2015, sans aucune restriction.

Zurich, le 17 février 2016

Steuer-Bilanz-Treuhand AG
Rosario De Carlo (chef réviseur)

Le département de ventes continue sur sa lancée et son succès

Les actions publiées dans Ramoneur Suisse attirent les membres de l'ASMR. Ils se fournissent volontiers à l'Assemblée des délégués et au Comptoir-maison. Ces achats contribuent à un bon chiffre d'affaires, avec des retombées intéressantes pour les membres de l'association, grâce au privilège qu'offre le système de bonus.

Comme chaque année, en 2015 également, le chiffre d'affaires de notre département de ventes à Aarau a été satisfaisant. Ceci grâce surtout à la haute qualité des produits et à l'excellent rapport prestation/prix, ainsi qu'au grand professionnalisme de notre équipe de vente.

Les actions présentées dans notre journal de l'association ont conquis l'intérêt de nos clients et ont été bien honorées. Les nouveaux articles, par exemple les lampes LED ou les petits outils servant à travailler sur les chauffages au gaz ont eux aussi trouvé acheteur. En mai 2015, nous avons acquis le solde des vêtements professionnels de la Maison Oltex à Sion et pouvons les offrir à nos clients à un prix avantageux.

Comme de coutume, le comptoir-maison représente un point fort pour le commerce. Les membres de toutes les régions se sont retrouvés en grand nombre, à Aarau, par temps magnifique. Il en est résulté un excellent chiffre d'affaires. Les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat de l'ASMR se sont engagés sans relâche aussi pour le ravitaillement des exposants et des clients. Un chaleureux remerciement à tous !

Lors de l'Assemblée des délégués 2015 à Brunnen (SZ), nous avons présenté une partie de notre grand assortiment et la vente a été un succès.

Au terme de cette année, j'aimerais remercier de tout cœur notre clientèle ainsi que nos employés pour la bonne collaboration.

Werner Rüegg



En haut: Les caddies sont remplis à ras bord au comptoir-maison qui se tient chaque année.

En bas: Le département de ventes est présent à chaque Assemblée des délégués avec un stand bien fourni. (Photo: Sandra Culand)



Organes de l'ASMR 2015



Le comité central entouré de deux dames d'honneur lors de l'Assemblée des délégués à Brunnen en 2015.

De gauche à droite: Charly Feuz, Thomas Lüthy, Laurent Dousse, Paul Grässli, Hansruedi Breitschmid, Marcel Cuenin et Werner Rüegg.

Commission de gestion

Heinz Nacht, Schliern bei Köniz
Guido Röthlisberger, Coldrerio
Jürg Schläpfer, Davos Platz

Secrétariat

Stephan Gisi, Secrétaire général
Lilian Hablützel, Internet / Secrétariat
Susanne Münch, Assistante du secrétaire général
Esther Schmidmeister, Comptabilité
Manuela Angst, Comptabilité
Kurt Stoller, Département de ventes
Martina Werder, Secrétariat / Journal
Viviane Meyer, Secrétariat / Journal
Antia Wüthrich, Département de ventes

Commission Technique

Charly Feuz, Stechelberg
Guido Alpiger, Ebnet-Kappel
Markus Bombana, Reichenburg
Benno Koller, Hölstein

Commission Assurance Qualité

Hannes Messmer, Schaffhouse
Daniel Bieri, Wilderswil
Didier Lovis, Chézard-St-Martin
Dario Röthlisberger, Chiasso
Fred Senn, Bâle
Peter Storari, Wangen bei Olten
Jean-Daniel Wampfler, Vucherens

Comité central

Président central

Marcel Cuenin, Les Breuleux

Vice-président / Commerce / Immobilier

Werner Rüegg, Gossau ZH

Formation

Laurent Dousse, Bulle

Finances / Assurances

Hansruedi Breitschmid, Wohlen

Communication

Thomas Lüthy, Biberist
Paul Grässli, Grabs

Technique

Charly Feuz, Stechelberg

ASMR Association Suisse des Maîtres Ramoneurs

Renggerstrasse 44
5000 Aarau
Tél. 062 834 76 66
Fax 062 834 76 69
info@kaminfeger.ch
www.ramoneur.ch

Union du corps enseignant

Peter Lanz, Langenthal, Président
Peter Gentner, Adetswil, Président par intérim
Eric Baechler, Corserey
Michel Bolli, Oberglatt
Urs Fritschi, Uetikon am See
Stefan Huber, Malters
Reto Joost, Niederhünigen
Roman Näf, Donzhausen
David Rigolet, Yverdon-les-Bains
Patrice Robert-Grandpierre, Pompaples
Dario Röthlisberger, Chiasso
Fred Senn, Bâle
Bernhard Wüthrich, Kirchberg
René Zünd, Altstätten

Commission de surveillance cours interentreprises

Laurent Dousse, Bulle, Président
Patrizia Alther, Diessenhofen
Bernardo Bernaschina, Riva S. Vitale
Serge Cochard, Corpataux
Boris Hunziker, Mosnang



**Die Kaminfeger
Les Ramoneurs
Gli Spazzacamini**